

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-2478

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 37

À la fin, substituer au montant :

« 21 515 000 000 € »

le montant :

« 20 212 000 000 € ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

En 2017, la France était deuxième contributeur net en volume au budget de l'UE, après l'Allemagne, et troisième bénéficiaire net en dépenses, après l'Espagne et l'Italie.

Le budget de l'Europe dépend de plus en plus des contributions des Nations, vu le recul de ses ressources propres, comme les recettes de douanes décroissantes sous l'effet des traités de libre-échange. Il n'est pas judicieux d'encourager ce phénomène...